



Durée: 5 jours (35h)



Recyclage: 4 ans



### Public:

Membres nouvellement élus du CSSCT (entreprise +300 salariés) -Titulaires et suppléants.



Pré-requis : être membre réélu de la CSSCT



Tarif: sur devis



Validation: certificat de réalisation remise au stagiaire

## **Objectifs**

La formation permet aux membres réélus de la CSSCT :

- de maintenir et actualiser leurs compétences pour exercer efficacement leurs missions en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail,
- De tenir compte de l'évolution de la réglementation, des risques professionnels et des pratiques de prévention dans leurs missions.

### **Programme**

- Actualiser le cadre réglementaire et développer la culture de prévention
- Renforcer son rôle en CSSCT : moyens, missions et efficacité en prévention
- Prévenir et réagir : inspections, coûts et analyses des accidents du travail
- Évaluer et actualiser les risques professionnels : DUERP et plans de prévention
- Communiquer et promouvoir la prévention : rôle actif du CSSCT

#### Points forts

- Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention
- Pédagogie active et engageante (ludopédagogie, cas pratiques)
- Adaptation au contexte de l'entreprise
- Outils concrets transférables sur le terrain

# Pour aller plus loin

### Modalités pédagogiques

En présentiel sur le site de l'entreprise.

### Méthodes pédagogiques

Mise en situation des stagiaires avec des cas pratiques propres à leur organisation. Interaction permanente. Utilisation de la ludopédagogie à travers divers ateliers



## Programme détaillé

- Actualiser le cadre réglementaire et développer la culture de prévention :
  - Les aspects juridiques et réglementaires (rappel et actualisation)
  - Les obligations et responsabilités
  - Les enjeux et la culture prévention
  - Les formations et documents obligatoires
  - Les acteurs de la prévention
- Renforcer son rôle en CSSCT : moyens, missions et efficacité en prévention :
  - Retour sur le fonctionnement du CSE / CSSCT (+300 salariés)
  - Les attributions du CSE / CSSCT (+300 salariés)
  - Les réunions CSE / CSSCT
  - Les principes de bases de la prévention
- Prévenir et réagir : inspections, coûts et analyses des accidents du travail :
  - Renforcer l'efficacité d'une visite d'inspection : Visite & rédaction d'un PV
  - Approfondir l'impact des accidents
  - Développer les notions de maladies professionnelles
  - Méthode d'analyse d'un accident du travail et cas pratique
- Évaluer et actualiser les risques professionnels : DUERP et plans de prévention :
  - Actualisation de la réglementation sur l'EvRP
  - Méthode d'évaluation des risques et la mise à jour du DUERP
  - Annexes du DUERP
  - o P.A.P.R.I.P.A.C.T
  - Plan de prévention
- Communiquer et promouvoir la prévention : rôle actif du CSSCT :
  - Les Facteurs Organisationnels et Humains
  - o Devoir d'alerte et droit de retrait
  - Promouvoir la prévention
  - Audit documentaire

